



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



Strassen, 28 May 2024

Rapport du CA du 20/03/2024, 18h30, à Strassen, Maison des Sports

Présents : Claude Lamberty, Markus Stegmann, Charly Berna, Karine Degregori, Jemp Felgen, Laure Felgen, Marc Gelhausen, Cathy Pastoret, Claudine Schaul, Mike Welter, Tom Wirtz
Invité : Benoit Quisquater (Point 1)

Excusés : Chris Richartz, Denise Schiltz, Carlo Poos

1. Pickleball – Sélection Championnats d'Europe (Benoit Quisquater)

Le Luxembourg enverra une délégation (2 dames, 2 hommes, 2 dames 50+, 2 hommes 50+) aux Championnats d'Europe de Pickleball, qui auront lieu du 23 au 24 novembre à Southampton (GB). La délégation devra être composée dans la mesure du possible des joueurs ayant la nationalité luxembourgeoise.

2. Mise en conformité nouvelle loi ASBL

La mise en conformité avec la nouvelle loi ASBL nécessitera une adaptation des statuts. L'idée et de voir plus large et de procéder à une révision complète des statuts. Une Task force avec des juristes et experts sera créée à cet effet. Charly Berna en assurera la présidence.

Le but est de proposer une réforme des statuts aux clubs lors de l'AG de 2025.

3. Recyclage balles : Proposition de nouvelles mesures d'incitation de participation au projet de recyclage des balles et facturation

La BGL a reconduit son partenariat. Les frais complets pourront désormais être repris. Tous les clubs devraient donc participer au projet.

Cette année la collecte de balle a démarré à un niveau assez faible. 22 clubs participent actuellement au projet.



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000



BGL
BNP PARIBAS



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS



4. COSL Spillfest

LA FLT sera présente avec le tennis, pickleball et padel.

5. Wibbel&Dribbel

La FLT participera au Wibbel&Dribbel.

6. Divers

World Tennis Number : Le projet avance.

Cadres jeunes : La convention prévoit actuellement que les jeunes qui n'ont pas encore la nationalité luxembourgeoise ont un délai de deux ans pour faire les démarches afin de pouvoir intégrer les cadres A et B. Ces démarches ne peuvent cependant pas être faites avant l'âge de 12 ans. Comme les enfants sont intégrés dans les cadres à partir de 8 ans, il faudra remplacer le délai de deux ans par l'âge (12 ans et 6 mois).



BGL-BNP Paribas IBAN LU41 0030 7000 0183 0000